

DEUX RÉFÉRENDUMS A CAP-FERRET

Le Monde ·

Publié le 11 août 1972 à 00h00 - Mis à jour le 11 août 1972 à 00h00

 Article réservé aux abonnés

Bordeaux. - On votera beaucoup dimanche prochain à Cap-Perret. Deux référendums y seront en effet organisés à propos du projet de création d'un port de plaisance.

En réalité, jusqu'à présent, un seul référendum était prévu pour le 13 août. Il avait été décidé après que le feu vert eut été donné par le gouvernement au schéma d'aménagement de la côte aquitaine (le Monde du 4 juillet). Le comité de défense du projet du port du Mimbeau - une anse naturelle située à l'extrémité de la presqu'île de Cap-Perret - entendait ainsi forcer la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine à revenir sur sa décision de protéger ce site.

Le comité pour la protection de la plage publique du Mirabeau vient de décider à son tour d'organiser sa propre consultation. Mais à la différence de la précédente, qui n'est réservée qu'aux électeurs et aux propriétaires de Cap-Perret, elle sera ouverte à tous (et en particulier aux estivants), sans condition aucune.